

les négociations actuellement en cours entre le syndicat et la direction à l'usine Dunlop à Whitby? Je pose la question tout à fait conscient des problèmes de compétence qui pourraient exister.

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, le représentant a répondu à sa question. Selon la constitution canadienne, c'est une question provinciale, et je suis sûr que le ministère du travail de l'Ontario est tout à fait capable, sous la direction de son sous-ministre très compétent, de régler ses propres problèmes.

LE REJET D'UN ACCORD NÉGOCIÉ PAR CERTAINS SYNDICATS DE CHEMINOTS

M. William Skoreyko (Edmonton-Est): Monsieur l'Orateur, le ministre du Travail pourrait-il nous dire si le secrétaire de la succursale n° 1233 d'Edmonton du Syndicat uni du transport lui a fait savoir qu'il était satisfait des négociations qui se poursuivent à Montréal avec les chemins de fer et s'il sait que les syndicats de métiers des sociétés ferroviaires ont rejeté les termes d'un accord négocié? Que fait le ministère pour éviter une grève possible?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, c'est un fait que les syndicats de métiers ont rejeté la convention collective soumise à leurs membres pour ratification. D'autres corps de métiers ont accepté un contrat collectif aux termes de la constitution de la division n° 4, l'ensemble de ces syndicats de métiers, qui ne respectent pas le moratoire de 30 jours pour tenir des réunions en vue de résoudre leurs différences d'opinion et de décider s'ils doivent ratifier la proposition de contrat collectif entre la division n° 4 et le chemin de fer.

LA MODIFICATION DU RÉGIME DE PENSIONS ET LES NÉGOCIATIONS ENTRE LES CHEMINS DE FER ET LES SYNDICATS

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, étant donné le vote récent dont a parlé le ministre et la dissension créée par l'absence de modifications apportées aux pensions, conformément à la recommandation du comité permanent des transports et des communications, le ministre peut-il dire maintenant s'il interviendra personnellement et tentera de persuader les chemins de fer d'inclure cette question dans lesdites négociations collectives ou d'accepter certaines recommandations proposées par notre comité?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, la question des pensions n'était pas en cause dans les récentes négociations entre les ateliers et les chemins de fer. Ils ont décidé d'examiner toute la question des pensions en marge des négociations collectives.

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

Est-ce qu'il peut dire s'il a définitivement abandonné son projet d'accorder une subvention substantielle à la compagnie Sno-Jet, de Thetford Mines, tel qu'il l'avait promis au cours de l'élection partielle de Frontenac, si cette circonscription élisait le candidat libéral?

M. l'Orateur: Je crois que la question épurée pourrait être inscrite au *Feuilleton*.

* * *

LES ROUTES

MONTREAL—L'AUTOROUTE EST-OUEST—POURPARLERS ENTRE QUÉBEC ET OTTAWA

M. George Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

A cause de l'importance du projet et de ses effets sur la situation de l'emploi à Montréal, le ministre pourrait-il faire une déclaration à la Chambre aujourd'hui, de façon à informer le public sur les dispositions de l'accord Québec-Ottawa relativement à l'autoroute est-ouest, à Montréal, et comment seront utilisés les 68 millions de dollars octroyés par le gouvernement fédéral? Sinon, l'honorable ministre entend-il déposer à la Chambre un rapport détaillé à cet effet d'ici quelques jours?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Non, monsieur l'Orateur.

M. Valade: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire à l'honorable ministre et lui demander si le gouvernement de Québec a indiqué ou a été requis d'indiquer le nombre minimum d'emplois qui seront créés grâce à ces 68 millions, et si le coût par emploi sera supérieur à \$5,000?

L'hon. M. Marchand: Monsieur l'Orateur, les négociations ont eu lieu avec le ministère des Finances et non pas avec le mien.

[Plus tard]

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

M. l'Orateur: L'honorable député de Sainte-Marie invoque le Règlement.

M. Valade: Monsieur l'Orateur, lorsque j'ai posé ma question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale, il a indiqué qu'elle relevait du ministre des Finances. Je crois qu'on devrait inviter celui-ci à répondre à cette question très urgente pour la population de Montréal.

[Traduction]

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, quant à la question de privilège, le député n'a qu'à se reporter à la page 2545 du *hansard* d'hier, où figure ma réponse à cette question.